



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 17/06/2025

Echéance le : 31/07/2025

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

L.C.R.		Echéance le : 31/07/2025		TVA : FR12902550565									
Magasinier :		CS/SB											
N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	
5251425		0165285		CDE 1ITUFNOHC				Zone Expedition : 03				N° Commande 6008694	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T		Prix unitaire hors taxe €		Remise %	
										Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** BL 6008694 DU 17/06/2025 **													
COMMENTAIRE R.A. : NUMERO DE COMMANDE : 1ITUFNOHC													
RESERVOIR ADDITIF FAP				1606340280 B32A02		1,00		4		397,53		9,00	
Echange Standard PSA				1673627480 PROV		1,00		4		100,00		361,75	
PROV RES ADIT												100,00	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 461,75													
CHER CLIENT													
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.													
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS													
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.													
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT													

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5251425 N° Client 0165285 N° Commande 6008694

Echéance le : 31/07/2025

17/06/2025 554,10



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÉGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.